

Le diplôme et la conjoncture économique demeurent déterminants dans l'insertion des apprentis

► En février 2018, sept mois après leur sortie d'un centre de formation d'apprentis, 72 % des jeunes ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi, soit 3 points de plus qu'en 2017 et 7 points de plus qu'en 2016. Le taux d'emploi retrouve un niveau similaire à celui de 2008. Parmi eux, un peu plus de la moitié a un contrat à durée indéterminée. Quel que soit le niveau de formation, sortir du système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion des jeunes. L'écart des taux d'insertion selon ce critère est en moyenne de 17 points : 76 % des sortants diplômés sont en emploi contre 59 % des jeunes sortis en année terminale d'un cursus sans obtenir le diplôme.

Nathalie Marchal, DEPP-A1

► Le taux d'emploi à sept mois des sortants d'apprentissage de niveau CAP à BTS augmente de 3 points en 2018 par rapport à l'année précédente ► **figure 1**. L'amélioration de l'emploi concerne les sortants de tous les niveaux de formation, et plus particulièrement ceux de baccalauréat professionnel avec une hausse de 5 points du taux d'emploi. Cette évolution positive de l'insertion des apprentis conforte la hausse observée depuis 2015 et suit celle relativement favorable de la

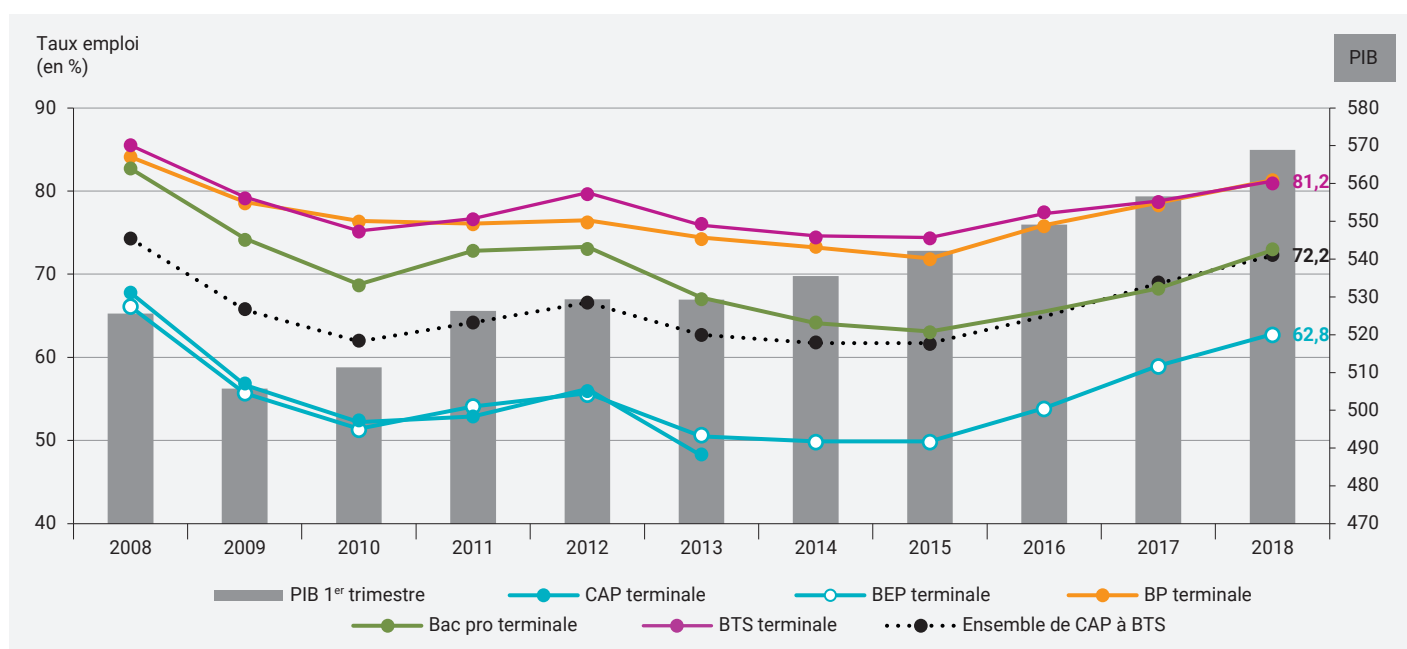
conjoncture économique. Le taux d'emploi augmente donc de plus 11 points en trois ans et atteint pratiquement le niveau de 2008, avant la crise.

En février 2018, 72 % des jeunes ayant suivi des études en apprentissage du niveau du CAP au BTS ont un emploi sept mois après la fin de leur formation, 20 % sont au chômage, 7 % sont inactifs et 1 % sont en service civique ► **figure 2**.

À même niveau de formation, le diplôme reste un atout pour trouver un emploi

Sur 100 sortants des classes terminales ne poursuivant pas d'études, 80 ont obtenu le diplôme présenté, ceci quel que soit le niveau jusqu'au BTS. Obtenir le diplôme préparé augmente, à tous les niveaux de formation, la probabilité de trouver un emploi. Cet avantage sur le taux d'emploi sept mois plus

► 1 Évolution du taux d'emploi à sept mois par classes de sortie (en %) et PIB (en milliards d'euros)



Taux d'emploi : nombre pondéré de sortants de lycée qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique). L'emploi regroupe les EDI, EDD, Intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe (y compris Mayotte depuis 2013). Sortants d'une année terminale de formation en CFA (hors niveaux I et II), interrogés sept mois après la fin des études.

Source Taux d'emploi : MENJ-DEPP, enquêtes IPA 2008 à 2018.

Source PIB : Insee, Comptes nationaux, base 2014 (en milliards d'euros).

► 2 Situation au 1^{er} février 2018 des sortants de CFA selon la classe de sortie (en %)

	Diplôme obtenu ¹	En emploi	Au chômage	Inactifs ²	Service civique	Répartition en structure (du CAP au BTS)	Répartition en structure (sur l'ensemble)
CAP terminale	Oui (79,4 %)	67,4	25,3	6,5	0,8	33,8 %	24,9 %
	Non (20,6 %)	44,8	42,5	11,5	1,2	8,8 %	6,5 %
BP terminale	Oui (80,4 %)	84,2	10,3	5,0	0,5	15,5 %	11,4 %
	Non (19,6 %)	69,2	23,2	7,0	0,6	3,8 %	2,8 %
Bac pro terminale	Oui (81,9 %)	74,8	17,7	7,1	0,4	11,7 %	8,6 %
	Non (18,1 %)	64,1	27,5	8,2	0,1	2,6 %	1,9 %
BTS terminale	Oui (77,8 %)	83,3	9,8	6,3	0,6	18,5 %	13,6 %
	Non (22,2 %)	73,7	18,3	7,0	1,0	5,3 %	3,9 %
Ensemble de CAP à BTS	Oui (79,6 %)	75,5	17,6	6,2	0,6	79,6 %	58,5 %
	Non (20,4 %)	59,2	30,8	9,1	0,9	20,4 %	15,0 %
	Ensemble	72,2	20,3	6,8	0,7	100,0 %	73,5 %
<i>Rappel au 1^{er} février 2017</i>		68,9	23,5	7,0	0,6	100,0 %	72,9 %
Diplômes de niveaux I et II	Oui (93,0 %)	81,6	12,0	4,8	1,6	93,0 %	24,6 %
	Non (7,0 %)	73,7	17,6	8,2	0,5	7,0 %	1,8 %

1. Cet indicateur n'est pas un taux de réussite dans la mesure où il ne se rapporte qu'aux sortants et non pas à l'ensemble des inscrits aux examens.

2. Inactifs : jeunes sortants de lycée qui sont soit en stage, ou sans emploi et n'en recherchant pas. Les sortants sont les jeunes qui ne poursuivent pas d'études.

Lecture : au 1^{er} février 2018, 67,4 % des sortants diplômés du CAP sont en emploi. 79,4 % des sortants d'une classe terminale de CAP ont obtenu leur diplôme (chiffres entre parenthèses).

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.11. © DEPP

tard est de presque 17 points du niveau CAP au BTS confondus : 76 % pour les apprentis ayant obtenu le diplôme préparé contre 59 % dans le cas contraire. L'écart est particulièrement important pour les apprentis sortant de classe terminale de CAP : leur taux d'emploi est de 67 % s'ils ont obtenu leur diplôme, contre 45 % sinon.

L'écart des taux d'emplois entre diplômés et non-diplômés d'une même classe de sortie se réduit dans les niveaux d'études plus élevés. Toutefois, les apprentis qui sortent directement à l'issue d'un CAP en ayant obtenu leur diplôme sont plus souvent en emploi que les apprentis qui ont poursuivi en baccalauréat professionnel, mais qui sortent sur un échec à cet examen final (67 % contre 64 %), même si ces derniers ont vu leur taux d'emploi augmenter de près de 10 points en un an.

Le dernier diplôme obtenu n'est pas toujours le plus élevé

La majorité des sortants possède au moins un diplôme, parfois plusieurs. Dans ce cas, le dernier diplôme est en général le plus élevé, mais 20 % des sortants des classes terminales de niveau CAP déclarent déjà détenir un diplôme de niveau supérieur (baccalauréat professionnel 10 %, général ou technologique 5 %, un brevet professionnel 2 %, un BTS ou plus 3 %). Ce sont souvent des sortants de cursus de CAP en un an ou de mentions complémentaires de niveau V.

De même, 40 % des sortants de brevet professionnel (BP) ont déjà au moins le baccalauréat : un baccalauréat général ou technologique, ou un brevet de technicien (19 %), un baccalauréat professionnel (14 %) ou un diplôme de l'enseignement supérieur (7 %). En effet, le BP est un diplôme national de niveau IV qui atteste l'acquisition d'une haute qualification professionnelle dans l'exercice d'une activité professionnelle définie. Les sortants du niveau IV en apprentissage viennent plus souvent d'un BP que d'un baccalauréat professionnel. Le taux d'emploi à l'issue d'un BP est parmi les meilleurs : 84 % pour les sortants diplômés, soit 9 points de plus que pour les sortants diplômés du baccalauréat professionnel.

Le lien formation-emploi

En moyenne, 82 % des jeunes en emploi déclarent que celui-ci correspond à leur niveau de formation, du CAP au BTS. C'est au niveau du brevet professionnel que la correspondance est la plus forte. En général, les sortants diplômés ressentent cette adéquation plus souvent que ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme en fin d'année (près de 20 points d'écart). Dans le supérieur long, cette appréciation rassemble 88 % des déclarations des diplômés. De la même manière, 81 % des jeunes sortant du secondaire estiment que leur emploi correspond à la spécialité étudiée. C'est le cas de 87 % des jeunes diplômés de niveau I et II.

Près d'un jeune en emploi sur deux travaille dans l'entreprise où il a fait son apprentissage

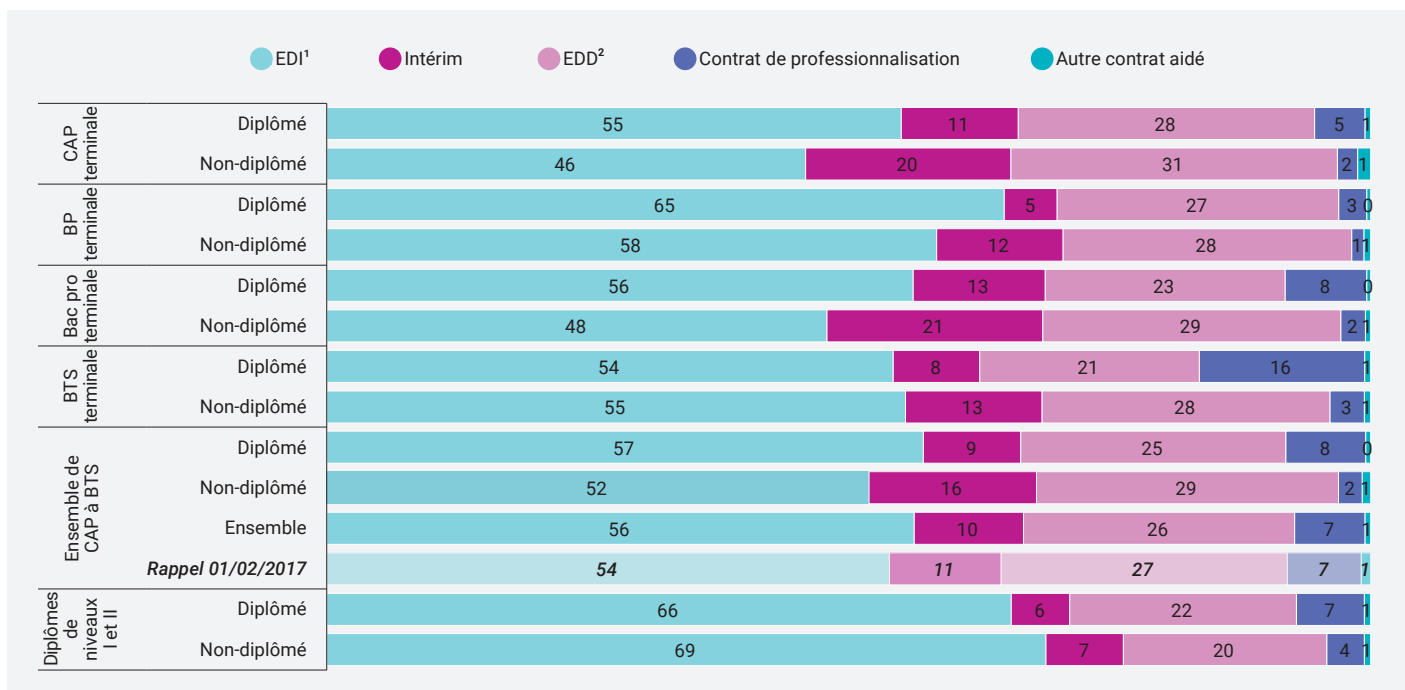
Près de la moitié des ex-apprentis en emploi travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage (44 %). Les sortants qui ont obtenu le diplôme sont plus souvent dans ce cas que les non-diplômés (46 % contre 33 %, jusqu'au BTS), l'écart entre diplômés et non-diplômés se réduisant dans les niveaux de formation plus élevés.

Lorsqu'ils travaillent, plus de la moitié des anciens apprentis sont en emploi à durée indéterminée (EDI 56 %, + 2 points par rapport à 2017) ► **figure 3**. Les emplois à durée déterminée (EDD) concernent 26 % de cette population, l'intérim 11 %, le contrat de professionnalisation 7 %. Les non-diplômés sont plus souvent intérimaires que les diplômés (16 % contre 9 %), mais moins souvent en contrat de professionnalisation. Les diplômés de BTS sont dans un cas sur six en contrat de professionnalisation.

Des différences structurelles d'insertion entre les filles et les garçons

Le taux d'emploi des filles est de 70 %, celui des garçons est supérieur de 3 points ► **figure 4**. Comme en 2017, l'emploi à la sortie d'une formation de la production est

► 3 Répartition des types de contrats parmi les lycéens en emploi au 1^{er} février 2018, selon la classe de sortie (en %)



1. EDI : emploi à durée indéterminée : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

2. EDD : emploi à durée déterminée : CDD, aide familial.

Lecture : au 1^{er} février 2018, parmi les sortants de lycée en emploi, 37 % des diplômés de CAP sont en emploi à durée indéterminée (EDI).

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.11. © DEPP

► 4 Taux d'emploi au 1^{er} février 2018 par secteurs de formation selon le sexe et la classe de sortie (en %)

	Ensemble				Garçons		Filles	
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP terminale	65,1	56,7	63,7	60,5	64,6	67,8	57,1	56,6
BP terminale	82,7	79,6	84,2	78,5	84,8	74,5	79,3	79,7
Bac pro terminale	76,2	63,1	77,3	63,6	78,4	66,0	66,7	61,9
BTS terminale	82,2	79,6	84,3	78,7	85,1	77,1	78,4	79,8
Ensemble de CAP à BTS	73,4	69,6	72,9	71,1	73,8	72,2	66,0	70,5
Rappel au 1 ^{er} février 2017	69,8	66,9	68,8	69,0	69,6	70,7	62,5	68,0
Diplômes de niveaux I et II	81,7	80,2	84,2	79,6	84,9	79,5	82,2	79,7

Lecture : au 1^{er} février 2018, 65,1 % des garçons sortant d'une terminale de CAP sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA interrogés sept mois après la fin des études. Les formations générales sont incluses dans les services.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.11. © DEPP

plus favorable qu'à la fin d'une formation aux services (73 % contre 71 %). À tous les niveaux, les garçons s'insèrent mieux que les filles, mis à part les sortants de brevet professionnel des services (plus 5 points en faveur des filles).

Le temps partiel concerne beaucoup plus les jeunes femmes que les hommes sortant d'apprentissage, et ce à tous les niveaux. Pour les jeunes sortants de CAP jusqu'au BTS, la moyenne est de 17 % pour les filles contre 6 % pour les garçons (voir « Pour en savoir plus » - figure 5). Plus le niveau de sortie est élevé, moins les jeunes sont à temps partiel.

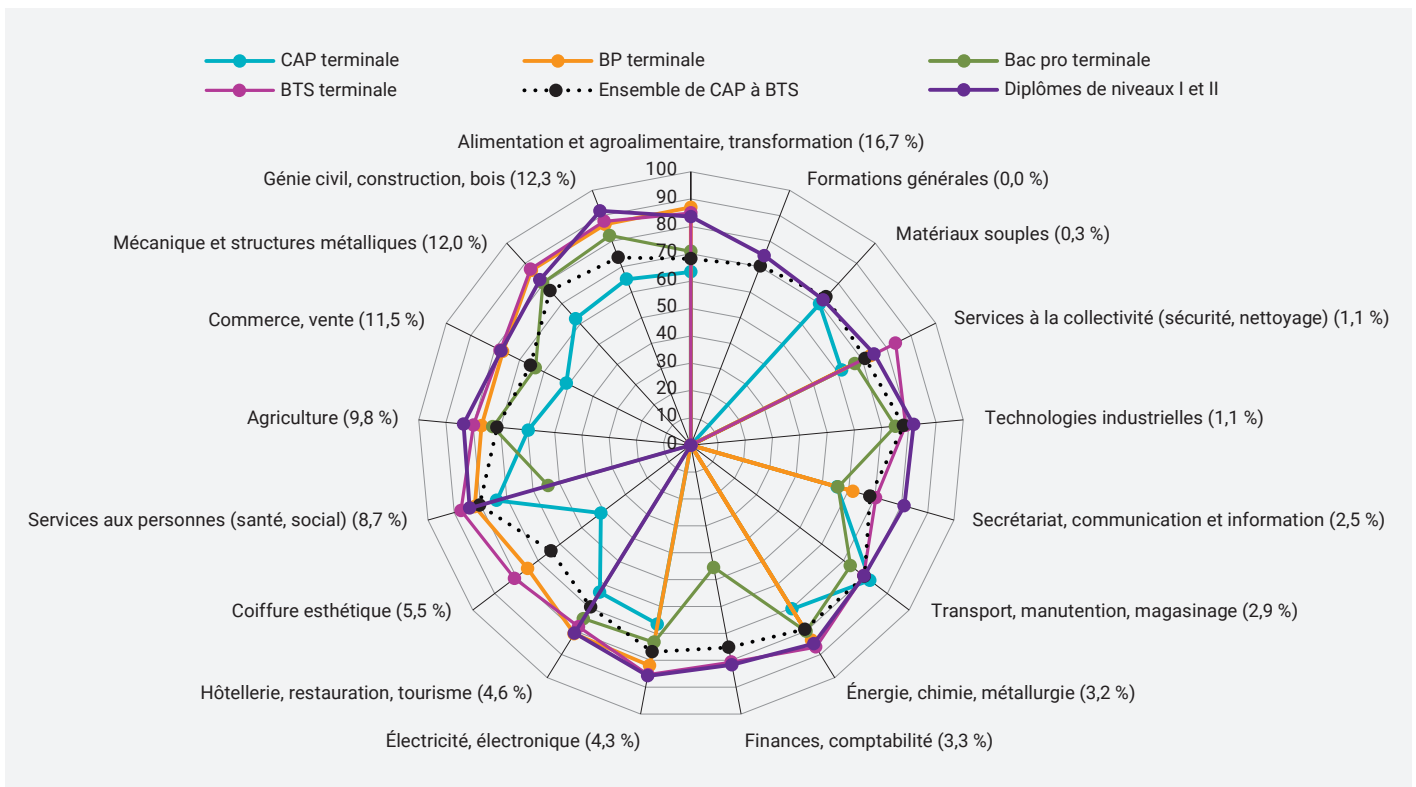
Au niveau du CAP, 24 % des filles sont dans ce cas, contre 8 % des garçons. Il n'y a plus que 7 points d'écart au niveau du BTS (12 % contre 5 %). Aux niveaux I et II, le temps partiel est nettement moins fréquent aussi bien pour les filles que pour les garçons (respectivement 3 % et 2 %).

L'importance de la spécialité préparée

L'insertion professionnelle varie selon le niveau de diplôme préparé, mais aussi avec la spécialité de formation ► figure 6.

Pour un jeune apprenti sortant de niveau CAP, le taux d'emploi varie de 41 % dans la « coiffure-esthétique » à 82 % dans le « transport-manutention-magasiner ». En baccalauréat professionnel, la variabilité du taux d'emploi est de même ampleur avec 45 % d'emploi en sortant des formations « finances-comptabilité » jusqu'à 82 % pour le « génie civil-construction-bois ». En BTS, ce sont les formations « génie civil-construction-bois », « énergie, chimie, métallurgie » et « services aux personnes (santé-social) » qui offrent les meilleurs débouchés (environ 87 %).

► 6 Taux d'emploi au 1^{er} février 2018 selon les spécialités regroupées et la classe de sortie (en %)



Lecture : au 1^{er} février 2018, 63,4 % des sortants d'une terminale de CAP dans la spécialité « alimentation et agroalimentaire, transformation » sont en emploi. Cette spécialité rassemble 16,7 % des effectifs de sortants du CAP au BTS (chiffres entre parenthèses).

Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MENJ-DEPP, enquête IPA 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 19.11. © DEPP

Autres facteurs pouvant favoriser l'insertion

Lorsque les jeunes détiennent le permis de conduire, ils sont plus souvent en emploi que dans le cas contraire : 79 % contre 50 % en moyenne du CAP au BTS (voir « **Pour en savoir plus** » - figure 7). L'écart est particulièrement fort pour les apprentis sortant d'un CAP (73 % contre 47 %) et beaucoup plus modéré dans les niveaux supérieurs. Plus des trois quarts des jeunes sortants du CAP au BTS détiennent le permis de conduire, mais ils sont moins nombreux dans ce cas au niveau du CAP (61 %).

Le sentiment d'une orientation pleinement choisie peut entraîner une plus ou moins grande réussite dans l'insertion professionnelle. Lorsque les jeunes déclarent, *a posteriori*, que l'orientation suivie correspondait à ce qu'ils voulaient faire, leur taux d'emploi est plus élevé : 74 % contre 57 % des sortants de CAP au BTS pour qui l'orientation ne correspondait pas. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.11 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux figures 5, 7, 8, aux encadrés « **Source, Champ, Méthodologie** » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».